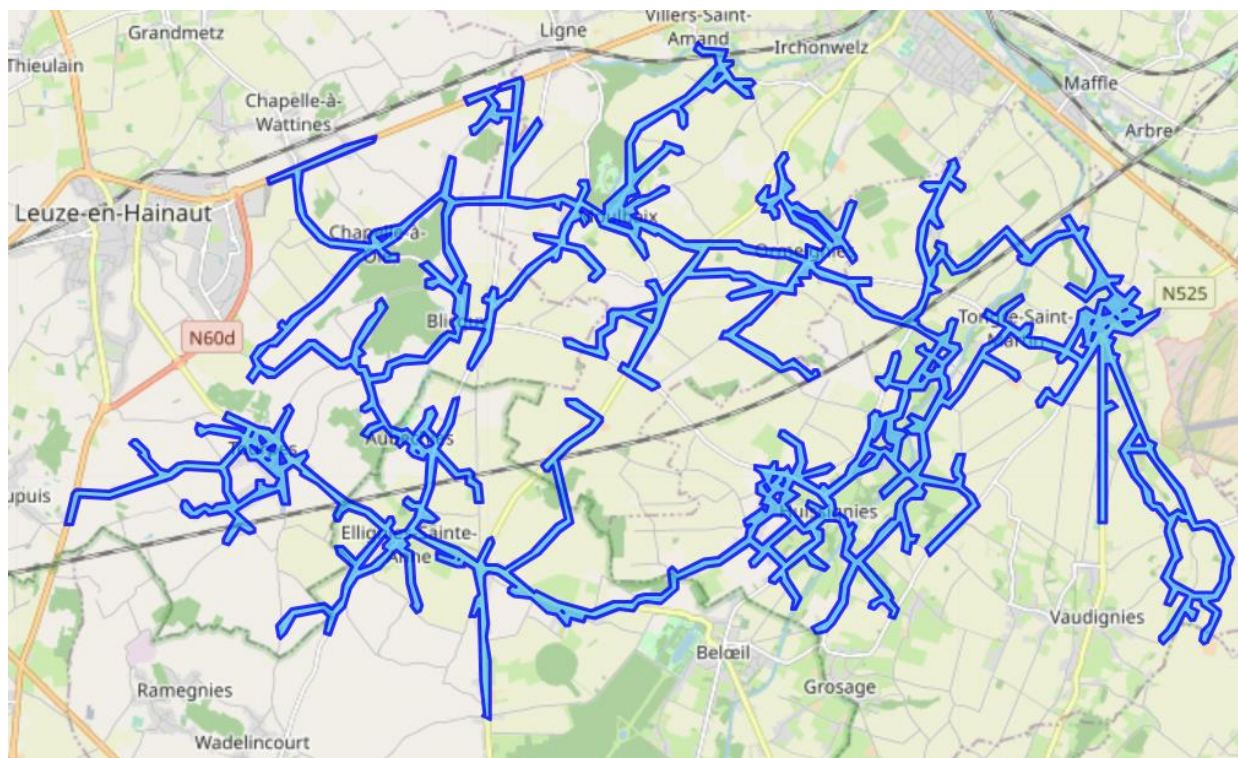




Communiqué de la SWDE : Les PFAS dans l'eau

La santé de nos consommateurs est au cœur des préoccupations quotidiennes de la SWDE. Nous mettons tout en œuvre pour fournir à nos clients une eau répondant à des critères sanitaires stricts et donner une information transparente (<https://www.swde.be/fr/infos-conseils/questions-frequentes/qualite-de-leau>).

Dès lors, dans le prolongement de la réunion du Conseil d'exploitation du 1^{er} juin dernier, il nous paraît important de dresser un état des lieux de la présence des substances per et polyfluoroalkylées (ou PFAS en abrégé) dans une partie de la commune de Chièvres, au départ du château d'eau de Chièvres.



Les PFAS sont des substances très largement utilisées dans les produits du quotidien : revêtement des poêles antiadhésives, vêtements imperméables, mousses anti-incendie... Elles ont la particularité d'être très persistantes dans l'environnement, principalement en raison de la composition chimique de ces molécules.

Suite à la nouvelle directive 2020-2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, une norme sanitaire inexistante à ce jour entrera en vigueur en 2026 avec une concentration maximale autorisée en PFAS de 100ng/l, soit 1/10.000.000^e de gramme par litre d'eau. Une teneur en PFAS dépassant la future norme de 100 ng/l dans les eaux brutes (le puit 1 de Chièvres) avait été mise en évidence. Une surveillance étroite a été mise en place et fait apparaître que le teneur en PFAS dans ce puit reste stable au cours du temps.

En conséquence, la SWDE a décidé d'anticiper la future norme en investissant dans deux unités de filtre à charbon actif afin de traiter les eaux provenant de ce puit. Ce traitement permet dès à présent de répondre aux futures exigences en matière de teneur maximale admissible en PFAS ;

Nous mettons tout en œuvre pour fournir à nos clients une eau répondant à des critères sanitaires stricts et donner une information transparente.

Plus d'infos : 087/878.787 ou info@swde.be